

3^{ème} partie – le CODERST

France 3 du 4 Novembre



The screenshot shows a news article from France 3 Bretagne. The headline is "Ferme des 12 000 cochons. Avis favorable pour la régularisation de son agrandissement". The article is dated 04/11/2022 at 18h04 and written by Catherine Deunf. It features an aerial photograph of a large pig farm complex with several large white buildings and a circular structure. The caption below the photo reads "La méga-porcherie de Landunvez dans le Finistère © Greenpeace".

Feu vert pour la porcherie dite "des 12 000 cochons" à Landunvez dans le Finistère. Réuni à Quimper ce vendredi 4 novembre, le CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) a émis un avis favorable à l'extension de cette porcherie.

Nouvel épisode dans l'extension de [la porcherie Avel Vor de Landunvez](#) dans le Nord du Finistère. Ce vendredi 4 novembre, le CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) se réunissait à Quimper pour examiner la régularisation de l'extension de cet élevage de porcs, surnommé la ferme aux 12 000 cochons.

Et c'est un oui qui en est sorti avec 15 voix pour et 3 contre (CLCV, Eau et Rivières de Bretagne et AAPPMA). Aucune abstention.

Qui siège au CODERST ? Difficile de le savoir précisément puisque rien n'apparaît sur le site de la préfecture du Finistère. [Un article de Splann !](#) consacré à cette porcherie affirmait que le CODERST "comprend 26 membres, dont sept représentants des services de l'État, trois représentants des filières concernées, cinq élus et seulement trois associations."

L'histoire de cette porcherie

L'agrandissement de la porcherie a été réalisé en 2016 en toute légalité s'appuyant sur un arrêté préfectoral. Pourtant une première enquête publique avait conclu à de nombreuses nuisances et conduit à un avis défavorable.

Sitôt les travaux d'agrandissement connus, des associations environnementales ont attaqué l'arrêté préfectoral en justice.

En mai 2019 et novembre 2021, les opposants obtiennent gain de cause devant la justice administrative. Mais la porcherie, déjà agrandie, produit déjà 27 000 porcs charcutiers par an.

Cet avis du CODERST ouvre la voie au préfet du Finistère, Philippe Mahé, pour signer l'arrêté de régularisation d'extension de la porcherie. "*Le préfet fera connaître sa décision*", annoncent les services de la préfecture sans plus de précision.

Ouest France du 4 Novembre – article 1



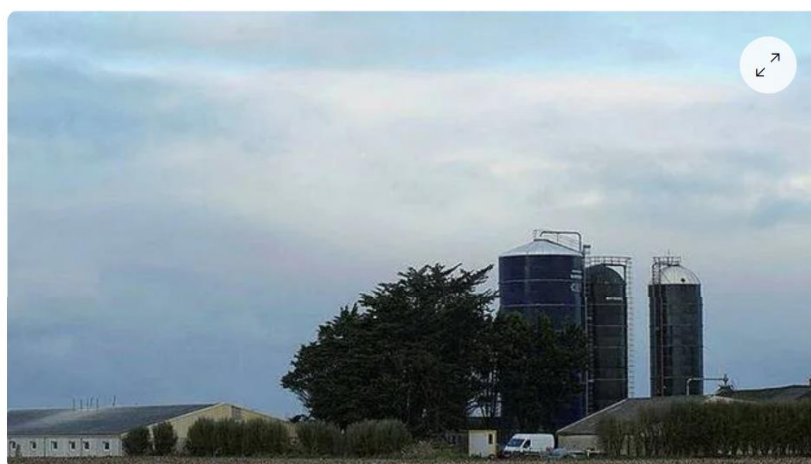
Porcherie Avel Vor à Landunvez : le conseil départemental de l'environnement favorable à l'extension

À 15 votes pour, contre trois contre, le conseil départemental de l'environnement a rendu un avis favorable au sujet de l'extension de la porcherie Avel Vor à Landunvez, en Finistère, ce 4 novembre. Le préfet doit dans les prochains jours rendre sa décision.

 Ouest-France
Arthus VAILLANT.
Publié le 04/11/2022 à 13h31

[Abonnez-vous](#)

-  ÉCOUTER
-  LIRE PLUS TARD
-  PARTAGER
-  NEWSLETTER BREST



Le dossier de la porcherie Avel Vor à Landunvez approche d'un tournant. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) s'est réuni ce vendredi 4 novembre en préfecture de Quimper au sujet de la régularisation de la porcherie Avel Vor à Landunvez.

Décision dans les prochains jours

Sur les 18 membres de la commission consultative, 15 ont voté pour l'extension, et trois contre. Dans les jours qui suivent, le préfet doit rendre sa décision pour valider ou non l'extension contestée de cette « méga-porcherie ».

Dans la journée, des [membres du collectif Stoppons l'extension se sont rassemblés devant la préfecture](#) à Quimper, afin de manifester contre cette extension.

Ouest France du 4 Novembre – article 2

MENU | Rechercher ville, actualité, fait divers... | Se connecter

Podcasts | Mes communes | Météo | ouest france | Newsletters | #EtVous | Le Journal

Bretagne | Côtes-d'Armor | Finistère | Ille-et-Vilaine | Morbihan | Abonnez-vous

Accueil > Économie > Agriculture

Finistère. Porcherie de Landunvez : le collectif Stoppons l'extension rassemblé à Quimper

Vendredi 4 novembre 2022, des membres du collectif Stoppons l'extension étaient rassemblés devant la préfecture, à Quimper (Finistère). Ils se mobilisent contre la régularisation de l'extension de la porcherie Avel Vor, à Landunvez, près de Brest.

Ouest-France

Publié le 04/11/2022 à 12h55

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

NEWSLETTER AGRICULTURE



Des membres du collectif Stoppons l'extension étaient rassemblés à Quimper (Finistère) vendredi 4 novembre 2022, devant la préfecture. | OUEST-FRANCE

Les cercueils de la « santé » et de « l'eau » encadrent la porte d'entrée de la préfecture, à [Quimper \(Finistère\)](#), vendredi matin 4 novembre 2022. Ils ont été apportés par une dizaine de membres du [collectif Stoppons l'extension](#), venu tout droit de Landunvez et Porspoder, près de Brest.

« On est là parce qu'aujourd'hui se tient la commission d'évaluation des risques environnementaux et sanitaires, résume Armelle Jaouen, membre du collectif. Le préfet a proposé un arrêté de régularisation d'une extension porcine à Landunvez et Porspoder qui devrait être validé aujourd'hui. »

Le collectif se compose de citoyens et de trois associations : AEPI (Avenir et environnement en Pays d'Iroise), Eaux et rivières de Bretagne et l'APPCL (l'Association pour la protection de la Côte des Légendes).

Plainte contre X



La « mégaporcherie » Avel Vor est située dans la commune de Landunvez (Finistère).

La « mégaporcherie » Avel Vor est située dans la commune de Landunvez (Finistère). | OUEST-FRANCE

Les cercueils de la « **santé** » et de « **l'eau** » encadrent la porte d'entrée de la préfecture, à [Quimper \(Finistère\)](#), vendredi matin 4 novembre 2022. Ils ont été apportés par une dizaine de membres du [collectif Stoppons l'extension](#), venu tout droit de Landunvez et Porspoder, près de Brest.

Pour rappel, en 2016, cette porcherie Avel Vor serait passée de 9 000 à 12 000 porcs. L'extension est combattue par des associations environnementales depuis sept ans. Alors que deux décisions de justice se sont montrées défavorables, une deuxième enquête publique, réalisée en mai 2022, a donné un avis favorable à la régularisation. La décision finale revient au préfet.

Si validation il y a, le collectif devrait déposer un recours devant le tribunal administratif. Dans le courant du mois de novembre, il déposera également plainte contre X pour « **mise en danger de la vie d'autrui** ».

Stoppons l'extension poursuit en parallèle une campagne d'information. Le prochain rendez-vous est donné dimanche 6 novembre, à Lanildut sur la plage du crapaud, à 15 h.



Finistère : Avis favorable pour la ferme aux 12.000 cochons du patron du comité porcin

AGROALIMENTAIRE L'extension de l'exploitation de Philippe Bizien à Landunvez a reçu un avis favorable du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques



L'extension d'un élevage de porcs datant de 2016 est toujours contesté par des associations environnementales qui dénoncent cette ferme-usine implantée à Landunvez, dans le Finistère. — C. Allain / 20 Minutes

- Très critiquée par des associations environnementales, l'extension d'un élevage géant de porcs à Landunvez (Finistère) pourrait bientôt être régularisée.
- L'une des commissions devant statuer sur la légalité de cette extension a rendu un avis favorable.
- Le propriétaire de la ferme Avel Vor est un puissant éleveur notamment à la tête du comité régional porcin de Bretagne.

Il ne manque que la signature du préfet du [Finistère](#). Vendredi, les services de l'État ont annoncé que la « ferme aux 12.000 cochons » avait reçu un avis favorable de la part du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst). Prononcée par 15 avis favorables pour et 3 avis contraires, cette décision pourrait contribuer à régulariser la situation de l'exploitation du très influent président [du comité régional porcin](#). Propriétaire de la ferme d'Avel Vor à Landunvez, Philippe Bizien avait lourdement investi pour faire grossir son exploitation et accueillir [près de 12.000 cochons](#). Sauf que tout n'avait pas été fait dans les règles. Retour en arrière.

En 2016, le préfet du Finistère avait bien validé [l'extension du fils de l'ancien maire de Landunvez](#). Une décision surprenante au regard de l'avis défavorable rendu par le commissaire-enquêteur. Dans une enquête, le journal Splann! avait révélé qu'après cet avis défavorable, le commissaire [n'avait pas été renouvelé dans ses fonctions](#) l'année suivante. Saisie par plusieurs associations environnementales, la justice avait ensuite invalidé cette extension, estimant que l'étude d'impact n'était pas suffisante.



Les opposants à la ferme de porcs géante dénoncent la dégradation de la qualité des eaux de baignade à Landunvez. - C. Allain/20 Minutes

Prononcée par le tribunal administratif de Rennes en 2019, cette décision avait été confirmée par la cour d'appel de Nantes en 2021, obligeant la ferme Avel Vor à se soumettre à une nouvelle enquête publique. Son propriétaire, devenu président d'Evel'Up, est à la tête de l'une des plus grandes coopératives porcines françaises, qui regroupe plus de 1.000 éleveurs.

Des eaux de baignade dégradées selon les opposants

En attendant les résultats de l'enquête, Philippe Bizien avait obtenu une autorisation provisoire de la part de l'État pour continuer à exercer. L'exploitation produit l'équivalent de 27.000 porcs charcutiers par an, soit l'une des plus grosses installations de Bretagne. Outre les désagréments causés pour les 1.500 habitants de Landunvez, les opposants s'inquiètent surtout de la dégradation de la qualité des eaux du secteur, très fréquenté des surfeurs.

Connues pour leur sable blanc et leurs eaux turquoise, les plages de la commune se teignent parfois de marron quand la pluie lessive les champs, dénoncent des locaux. « Les

cours d'eau sont gravement pollués par les nitrates, le phosphore, les pesticides et les bactéries fécales », dénonce l'Association pour la protection et la promotion de la côte des Légendes. La baignade est interdite en permanence sur la plage du Château même si la source de la dégradation de l'eau n'est pas encore clairement établie.